

Association CLARTÉ à Fontenay

RNA W921004841,
1 rue Alexandre Fleming
92260 Fontenay aux Roses

Monsieur le Maire
HOTEL de VILLE
75 Rue Boucicaut
92260 FONTENAY aux ROSES

Fontenay aux Roses le 20 mars 2025

Objet : la convention Géothermie présentée au Conseil Municipal du 20 mars 2025 “ne peut être signée en l’état”

Monsieur le Maire

Lors du Conseil Municipal du 20 mars 2025, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la signature d’une convention avec la société GéoSud92 relative à l’occupation temporaire d’un terrain de la Ville de Fontenay-aux-Roses pour la création, la gestion et l’exploitation d’un réseau de géothermie.

Pour rappel, ce projet, lancé en 2023, a fait l’objet d’une délibération du Conseil Municipal le 9 mars 2023 pour le transfert de compétence au SIPPEREC, d’une validation technico-économique le 24 mai 2023, puis d’une délibération du Conseil Municipal du 5 octobre 2023 pour une première convention avec Sceaux, Bourg-La-Reine et le SIPPEREC. C’est donc depuis 2 ans que les “démarches administratives et procédures préalables à la mise en service” sont en cours.

La nouvelle convention mise à l’ordre du jour du 20 mars 2025 doit permettre à GéoSud 92 de commencer le forage depuis un terrain du Panorama actuellement utilisé pour des activités sportives, principalement du football pour les jeunes fontenaisiens.

Or, nous venons d’apprendre par des citoyens scéens que, le 4 mars 2025, vous avez envoyé une lettre à GéoSud 92 et donc à ses actionnaires, les villes de Sceaux et Bourg-La-Reine, pour les avertir que cette convention est inacceptable pour Fontenay-aux-Roses et “ne peut être signée en l’état”.

Les arguments que vous avancez dans cette lettre sont indubitablement pertinents:

- Le programme de réaménagement du stade n’est pas arrêté, les sportifs de Fontenay risquent de se retrouver plusieurs mois, voire plusieurs années sans installations pour pratiquer.
- La convention dispense explicitement GéoSud de remettre en état le terrain de football.
- Ni VS GP, ni aucune commune proche partie prenante au projet de géothermie ou non n’a pris d’engagement permettant le maintien des activités sportives fontenaisiennes, même en mode dégradé.

- Vous soulignez enfin votre souhait que "tous les équipements publics municipaux soient connectés", point majeur sur lequel la convention ne prévoit pas d'engagement.

La lecture exhaustive du dossier présenté aux élus pour le Conseil Municipal du 20 mars confirme que vos arguments sont avérés, et que la Convention avec GeoSud 92, en l'état, n'est pas dans l'intérêt des fontenaisiens.

Ces doutes quand au projet s'ajoutent à ceux que vous aviez déjà mentionnés précédemment, par exemple lors de la réunion publique d'information le 27 novembre dernier:

- Le projet est principalement porté par Fontenay-aux-Roses, comme actionnaire majoritaire de GéoSud 92.
- L'investissement initial du projet est maintenant estimé à près de 70M€, soit un montant massif eu égard à la capacité financière et à l'endettement de la ville.
- La viabilité économique du projet dépend fondamentalement du montant des subventions de l'ADEME qu'il obtiendra. Ces subventions sont menacées dans le contexte budgétaire actuel de l'Etat.
- L'équilibre financier repose sur des engagements longs (15 ans) et contraignants, pour les propriétaires des bâtiments raccordés (collectivités et copropriétaires), dans des conditions économiques encore inconnues.

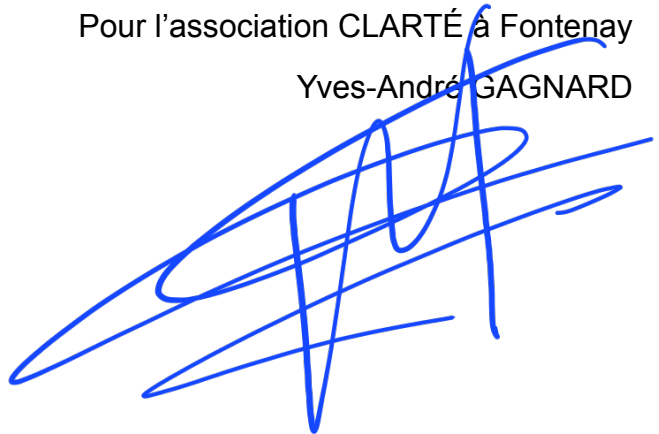
Votre lettre du 4 mars est donc pleinement justifiée et il est nécessaire de remettre à plus tard la signature de cette convention. Les problèmes que vous signalez doivent être pris en compte dans une nouvelle convention, améliorée, ou via des engagements supplémentaires.

Compte-tenu du délai, nous diffusons largement le présent courrier aux élus et citoyens concernés.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'association CLARTÉ à Fontenay

Yves-André GAGNARD



Extrait du courrier adressé par M. le Maire de Fontenay à GéoSud 92

le 4 mars 2025

Geosud92

173-175 rue de Bercy Tour Lyon Bercy
75012 Paris

A l'attention de Madame la Présidente,

Direction des Services Techniques Municipaux

Affaire suivie par : Frédéric SULSKI

Tél : 01 41 13 21 15

Mail : frederic.sulski@fontenay-aux-roses.fr

N/réf. : DST25-006

AR : 1A 190 980 1038 9

Fontenay-aux-Roses, le

04 MARS 2025

Objet : Projet de réaménagement du stade du Panorama

Madame la Présidente, *chère amie*.

Le projet de géothermie, que la Ville soutient activement, nécessite la mise à disposition d'une partie du stade du Panorama. Initialement, les projets de géothermie et de réaménagement du stade du Panorama étaient coordonnés de manière à limiter l'indisponibilité des installations sportives sur le site.

Or, le planning de travaux liés au projet de géothermie prévoit un démarrage au 4^{ème} trimestre 2025 sur une zone englobant une partie du terrain de football synthétique alors que le programme de réaménagement du stade n'est toujours pas arrêté.

Cela engendrera une indisponibilité du terrain, utilisé entre autres par l'association sportive de Fontenay-Aux-Roses, le lycée Jacques Monod et le CEA, pendant plusieurs années.

Le projet de convention d'occupation temporaire ne prévoit pas la restitution du terrain de football synthétique pendant et après les travaux, ce qui n'est pas envisageable. En l'état, ce projet ne peut être signé par la ville.

Il apparaît nécessaire d'envisager une concertation entre Géosud92, Vallée Sud Aménagement qui porte le projet de réaménagement du stade, VSGP qui gère les installations et la Ville afin de prévoir l'utilisation du terrain de football et de maintenir une activité jusqu'à la rénovation du stade et au-delà.

Enfin, concernant le tracé du réseau de géothermie, il est important que tous les équipements publics municipaux soient connectés. La Ville reste à votre disposition.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Antilles



[Signature]
Laurent VASTEL